

SEPARATION

Pièce à fournir pour l'ouverture de votre dossier

Madame, Monsieur,

Vous viviez en couple, vous envisagez de vous séparer et de prendre rendez-vous à l'étude pour vous renseigner sur les conséquences patrimoniales de votre séparation. Afin de nous permettre d'ouvrir votre dossier, nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer pour cette date les pièces suivantes :

Liste non exhaustive des documents à fournir :

Concernant les parties :

- .: Copie de vos cartes d'identité en cours de validité
- .: Livret de famille
- .: Contrat de mariage
- .: Convention de PACS

Concernant votre patrimoine :

- .: Patrimoine bancaire et financier : nom des établissements bancaires et détail de vos avoirs bancaires (n° compte)
- .: Patrimoine immobilier : détail de votre patrimoine immobilier (nom et adresse des immeubles détenus et titres de propriété)
- .: Contrats d'assurance vie (certificat d'adhésion ou conditions particulières)
- .: Patrimoine sociétaire : statuts des sociétés dans lesquelles vous détenez des parts et/ou des actions

Concernant vos conseils (si avocat) :

- .: Nom et coordonnées de vos avocats respectifs.